

PROJET SPORTIF FÉDÉRAL 2025

NOTE DE CADRAGE



Fédération Française de
PENTATHLON MODERNE

 **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**



JOËL BOUZOU

Président de la FFPM,

Élu pour l'Olympiade 2024 / 2028

Cher.e.s Président.e.s,
Cher.e.s licencié.e.s,

L'année 2024 a marqué un tournant dans l'histoire de notre discipline en France, avec cette magnifique médaille d'argent remportée aux Jeux Olympiques de Paris. Cette performance illustre le talent de nos athlètes, l'engagement de nos entraîneurs et la dynamique exceptionnelle qui anime notre fédération. Mais elle est aussi un appel à aller encore plus loin.

L'horizon 2025 s'ouvre devant nous avec de nouvelles ambitions et des projets structurants pour faire rayonner le Pentathlon Moderne. La récente intégration de la course d'obstacles dans notre discipline redéfinit notre sport et lui apporte une dimension spectaculaire et accessible qui séduit déjà de nouveaux publics.

La pyramide des différents formats de pratique de l'UIPM représente une formidable opportunité pour développer toutes les facettes du Pentathlon Moderne, en permettant une progression adaptée à chaque pratiquant, des jeunes débutants aux champions confirmés. Plus que jamais, nous voulons montrer que le Pentathlon Moderne est un sport ouvert à toutes et tous.

Pour poursuivre cette dynamique, nous avons défini plusieurs axes prioritaires. La féminisation du Pentathlon Moderne sera une de nos préoccupations majeures. Nous allons également renforcer notre engagement en faveur du handisport et de l'inclusion des personnes éloignées de la pratique sportive. Le développement du maillage territorial sera au cœur de notre stratégie, avec une volonté affirmée d'étendre la pratique du Pentathlon Moderne sur tout le territoire métropolitain et ultramarin. Pour y parvenir, nous mettrons un accent particulier sur la formation de nos éducateurs et entraîneurs. Cette montée en compétence sera essentielle pour préparer l'Olympiade et bâtir un projet fédéral ambitieux et durable.

Ces orientations seront portées par le comité directeur de la FFPM dans une démarche participative et proactive. Notre ambition est claire, viser l'excellence et préparer dès aujourd'hui le chemin vers l'Or Olympique en 2028. Mais au-delà de la performance, nous voulons surtout faire du Pentathlon Moderne un sport qui rassemble, inspire et donne à chacun, où qu'il soit, la possibilité de s'épanouir à travers cette discipline unique.

Je vous souhaite une excellente campagne 2025!

Bien cordialement,

Joël BOUZOU

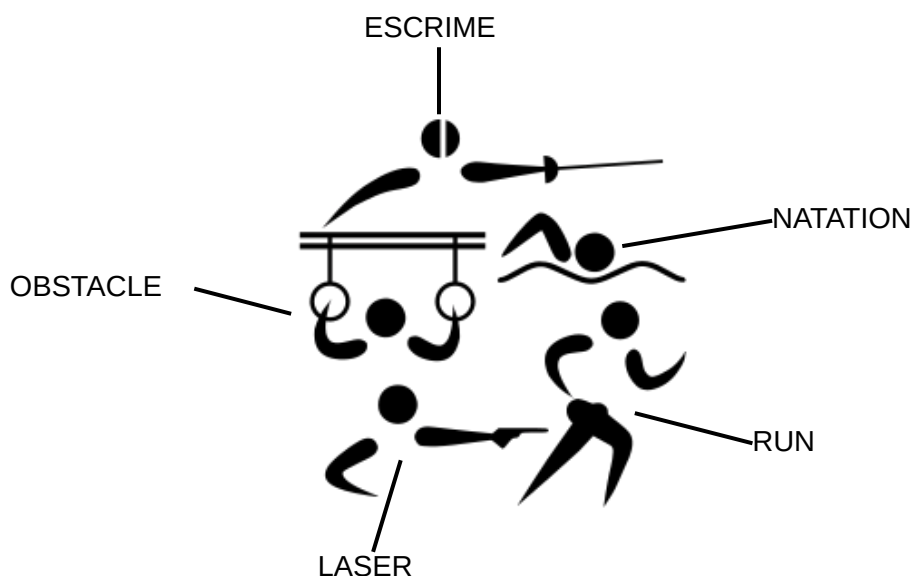
Le « Projet Sportif Fédéral 2025 » validé par le Bureau Directeur de la FFPM, ainsi que par l'Agence Nationale du Sport traduit les priorités et orientations stratégiques de la FFPM afin d'atteindre les objectifs fixés par la note d'orientation de l'ANS.

Le PSF vise à :

- Structurer, développer, pérenniser les clubs actuellement affiliés.
- Permettre aux CRPM de créer de nouvelles structures tout en animant leur territoire.
- Optimiser les CDPM dans leur rôle d'appui aux structures de proximité que sont les clubs.
- Augmenter le nombre de licenciés.

Les Aides à projets qui seront octroyées aux organes déconcentrés devront permettre la réussite de l'ensemble des objectifs.

Pentathlon format global 2025



La note de cadrage sera transmise à l'ensemble des structures affiliées à la FFPM à partir du 24 avril 2025.

La note de cadrage et le "Projet Sportif Fédéral" seront mis en ligne sur le site de la FFPM, dès le 24 avril 2025.



Choix du scénario mis en œuvre pour le PSF/FFPM 2025

L'Agence Nationale du Sport a octroyé une subvention PSF 2025 de **107 000€**.

Le PSF 2025 aura un impact sur l'Heritage Paris 2024. Le nouveau format avec l'épreuve d'obstacle offre un challenge attractif, renforçant la visibilité et l'engouement autour du Pentathlon Moderne.

La FFPM propose un dispositif de répartition des subventions au regard des priorités et des orientations, qu'elle aura elle-même fixées, sur la base des directives de l'ANS :

- 58% vers les clubs soit 62 060€
- 42% vers les comités soit 44 940€

La FFPM après avoir analysé la campagne PSF 2024, prenant en compte les directives 2025 de l'ANS quant au traitement des dossiers, l'accompagnement, la mise en œuvre et le suivi des actions ; a décidé d'opter pour un scénario centralisé au niveau national pour cette campagne PSF 2025, avec une analyse et des propositions réalisées au niveau régional, par les CRPM.



AUGMENTER

Le nombre de licenciés
sur le territoire

Le nombre de clubs sur
le territoire

La visibilité du
Pentathlon Moderne et
de ses différentes
formes de pratique

LES THÉMATIQUES FÉDÉRALES

- Promouvoir la pratique féminines : jeunes filles et femmes
- Promouvoir la pratique du parapentathlon
- Promouvoir la pratique des jeunes
- Promouvoir la pratique des masters
- Poursuivre l'offre de formation
- Promouvoir l'accès à la nouvelle pratique : la course d'obstacle
- Développer l'accès au haut niveau
- Aider et soutenir la création de nouveaux clubs
- Accompagner le développement du Sport Santé

Priorités des structures FFPM 2025	
CRPM	Mettre en œuvre la politique de développement fédérale
	Optimiser le développement du Laser Run
	Développer la pratique féminine : jeunes filles et femmes
	Aider à la création de CDPM et de nouveaux clubs sur leur territoire
	Développer le Sport Santé
	Mettre en œuvre les formations pour les éducateurs, les juges, les arbitres
	Mise en œuvre de stages découvertes de la nouvelle 5ème discipline : la course d'obstacles
	Aider à la professionnalisation par l'emploi et l'apprentissage
CDPM	Mettre en œuvre la politique de développement de la fédération
	Appuyer les actions d'envergure des CRPM
	Aider à la création de clubs sur leur territoire
	Accompagner la structuration des clubs situés sur leur territoire (emploi/formation/apprentissage)
	Développer leur réseau institutionnel départemental
Clubs	Structurer la pratique au sein de leur club, permettant l'accès à tous les publics
	Développer la pratique des jeunes
	Développer la pratique des jeunes filles et des femmes
	Promouvoir la pratique des Masters
	Développer le Laser Run sous toutes ses formes
	Faire connaître les différentes formes de pratique du Pentathlon Moderne
	Participer à la détection et à l'accession au haut niveau (pour les clubs inscrits au PPF 2024)
	Proposer des actions en QPV et ZRR
	Participer aux actions départementales et régionales
	Faire découvrir la nouvelle 5ème discipline à leurs licenciés
	Développer la pratique du Pentathlon Historique

Modalité de Répartition des crédits

Au titre du PSF 2025, l'ANS a doté la FFPM d'une enveloppe globale de **107 000€**.
Pour rappel, la subvention 2024 était de 112 100€.

107 000€		
CLUBS		CRPM/CDPM
58% = 62 060€		42% = 44 940€
RÉPARTITION GLOBALE SELON LES THÉMATIQUES		
Féminisation 20%	ParaPentathlon 11%	Pratique Jeunes 12%
Masters 10%	Formation 12%	Nouvelle pratique 10%
Accès Haut Niveau 10%	Sanctuarisation des clubs n'ayant pas de CRPM dans leur région 5% (Normandie, Pays de la Loire et Grand Est)	Sport Santé 10%

L'ANS précise aux fédérations de faire attention aux points suivants :

- Les crédits attribués aux actions en faveur du public féminin devront être soutenus
- Un point de vigilance sur la pratique des jeunes
- Un point de vigilance pour la pratique des personnes en situation de handicap.
- Un point de vigilance sur l'accompagnement de l'accès au Haut Niveau
- Un point de vigilance sur le développement Sport Santé
- Un point de vigilance sur les personnes éloignées de la pratique
- **Un point de vigilance sur la lutte contre toutes les formes de violence dans le sport.**
- **Un point de vigilance sur l'adaptation des pratiques sportives au changement climatique**



EVOLUTION CNDS - PSF de 2019 à 2025 :

- CNDS 2019 : 65 200€
- PSF 2020 : 80 000€
- PSF 2021 : 108 150€
- PSF 2022 : 122 600€
- PSF 2023 : 111 800€
- PSF 2024 : 112 100€
- PSF 2025 : 107 000€

- **62 060€ : Actions prioritaires / Actions clubs**

- 20% = 21 400€ Féminisation
- 11% = 11 770€ ParaPentathlon
- 12% = 12 840€ Pratique des jeunes
- 10% = 10 700€ Masters
- 5% = 5 350€ pour la sanctuarisation des clubs
 - 1 850€ sanctuarisation club Grand-Est (Saverne la licorne)
 - 1 750€ sanctuarisation club Normandie (CSAM Cherbourg)
 - 1 750€ sanctuarisation club Pays de la Loire

- **44 940€ Actions prioritaires /Actions CRPM et CDPM**

CRPM : 34 240€

- 12% = 12 840€ pour la formation
- 10% = 10 700€ pour le développement des nouvelles pratiques
- 10% = 10 700€ pour l'accès au haut niveau (détection, stages,...)

CDPM : 10 700€

- 10% = 10 700€ Sport santé

Classification des CRPM existants saison 2024/2025 :

Au regard du nombre de clubs, du nombre de licenciés, du taux de féminisation, du nombre de pratiquants jeunes, de masters, du nombre d'athlètes sur les listes de Haut Niveau hors INSEP, deux niveaux ont été distingués :

- **Niveau 1 :**

- ILE DE FRANCE : Subvention allouée : 5 607,5€ (3 actions peuvent être déposées)
- OCCITANIE : Subvention allouée : 5 607,5€ (3 actions peuvent être déposées)

- **Niveau 2 :**

- NOUVELLE AQUITAINE : Subvention allouée : 4 605€ (3 actions peuvent être déposées)
- PACA : Subvention allouée : 4 605€ (3 actions peuvent être déposées)
- AURA : Subvention allouée : 4 605€ (3 actions peuvent être déposées)
- HAUTS DE FRANCE : Subvention allouée : 4 605€ (3 actions peuvent être déposées)
- BRETAGNE : Subvention allouée : 4 605€ (3 actions peuvent être déposées)

***Si un des comités régionaux ne déposent pas de dossier PSF 2025, la somme globale sera redistribuée sur une ou des actions des autres CRPM de la FFPM.**

CDPM existants, saison 2024/2025 :

- CD02 : montant total : 2140€ et 2 actions déposées
- CD13 : montant total : 2140€ et 2 actions déposées
- CD60 : montant total : 2140€ et 2 actions déposées
- CD66 : montant total : 2140€ et 2 actions déposées
- CD77 : montant total : 2140€ et 2 actions déposées

Priorités territoriales et solidaires :

- Soutien club Grand-Est : 1 850€ (fléché sur projet et pratique des jeunes)
- Soutien club Normandie : 1 750€ (fléché sur projet et pratique des jeunes)
- Soutien club Pays de la Loire : 1 750€ (fléché sur projet et pratique des jeunes)

Le tableau de clés de répartition PSF 2025 prend en compte :

Les statistiques réalisées sur les 2 Olympiades afin de pouvoir évaluer au plus près les impacts et les stratégies mises en œuvres lors des derniers PSF. Dans le projet sportif fédéral 2025 vous pourrez y retrouver l'ensemble des pratiques, des publics, des régions et des clubs.

Les priorités sont pour cette année la féminisation, les personnes les plus éloignées de la pratique, le développement du parapentahlon*, la formation des éducateurs et entraîneurs et des pratiques Masters sur le territoire.

**Les clubs qui bénéficient d'une subvention sur la pratique parasport doivent impérativement s'inscrire et recenser leurs activités dans le [Handiguide des Sports](#). Ils sont également invités à s'inscrire dans le programme « [Club inclusif](#) » déployé par le CPSF.*

Un tableau de classification des clubs est joint en annexe par région.

Il permettra aux Commissions Régionales de se positionner au regard des enveloppes fléchées.



Les critères d'éligibilité

Être affilié à la FFPM pour la saison
2024/2025

Un seul dossier par structure
comportant un nombre d'actions

Seuil de demande de subvention :
1 500€ / 1 000€ en ZRR & dans les villes
ayant signé un contrat de relance et de
transition écologique rural
1500€ ou 2 x 750€
1 000€ ou 2 x 500€

Apport à minima :
20% du projet

Le titre de la fiche action doit
correspondre à une des actions
proposées dans le catalogue
sous risque de ne pas être éligible

Toutes Les structures devront valider le
contrat d'engagement républicain
(à cocher dans le compte asso)



Instruction des dossiers et évaluations des projets et des actions financées

Evaluation administrative par la FFPM

- La vérification administrative des dossiers sera réalisée par la Commission Nationale.
- Elle permettra de donner le feu vert pour la suite de l'instruction du dossier.
- Un tableau de bord sera réalisé.
- L'ensemble des pièces à joindre doivent être présentes.

Evaluation technique par les commissions régionales et la commission nationale appuyées par la DTN

- Respect des actions et sous-actions proposées par la FFPM.
- Cohérence des budgets proposés pour chacune des actions.
- Cohérence technique des actions proposées.
- Action concourant au développement du nombre de clubs.
- Action concourant au développement des différentes formes de pratiques.
- Action visant la découverte de la Course d'Obstacles.
- Action visant le développement du Pentathlon Historique.
- Action visant un public féminin.
- Action visant les Masters.
- Action poursuivant un but de santé par le sport.
- Action promouvant l'éducation et la citoyenneté.

Evaluation intermédiaire

- Un point sera réalisé à mi-parcours sur la mise en oeuvre des actions subventionnées.
- Mise en place d'un tableau de bord et de suivi.
- Le référent de la structure devra alimenter le tableau de bord auprès de la Commission Nationale.

Analyse des documents prouvant la mise en oeuvre des actions

- Chaque structure devra faire parvenir les documents prouvant la mise en oeuvre des actions subventionnées (affiches, photos, factures, articles de presse...).
- La Commission Nationale répertoriera l'ensemble des données.
- L'ANS pourra demander les justificatifs lors d'un contrôle.

Analyse des indicateurs qualitatifs et quantitatifs

- Chaque structure devra, lorsque les actions subventionnées seront réalisées, renseigner les indicateurs et les faire parvenir à la Commission Nationale.
- Les bilans des actions devront parvenir dernier délai le 30 juin 2026 suivant la réalisation des actions. Pour cela, la Commission Nationale tiendra un tableau de bord avec les différents échéanciers.
- La Commission Nationale les classifiera dans un tableau qui pourra être envoyé, si besoin, à l'ANS.

Synthèse des actions envoyées à l'ANS

- La Commission Nationale réalisera une synthèse globale des actions finalisées par l'ensemble des structures ayant été subventionnées.
- La Commission Nationale devra valider la réalisation ou la non-réalisation des actions.
- Cette synthèse sera envoyée à l'ANS pour validation.
- L'ANS pourra procéder à une demande de reversement des sommes attribuées pour les structures n'ayant pas réalisé les actions subventionnées.

Compositions des différentes commissions

Commission Régionale

Afin d'optimiser son dispositif, la FFPM demandera à ses organes déconcentrés, les CRPM, de créer des Commissions Régionales comportant à minima quatre personnes et dont le président sera le président du CRPM.

Ces commissions régionales se verront attribuer un profil consultant sur la plateforme OSIRIS leur permettant une lecture des dossiers déposés dans leur région.

Les présidents des commissions devront envoyer à la Commission Nationale leur constitution une semaine avant la mise en oeuvre de cette dite commission régionale.

Leur mission consiste à donner un avis éclairé sur les dossiers déposés dans leur région respective.

Commission Nationale

Président de la Commission Nationale : Joël BOUZOU

Représentants Commission éthique et déontologie : Corine BOUZOU et Bruno GÉNARD

Membre Bureau Directeur FFPM : Jerry PICHOT

Représentants CRPM : Hyacinthe CARRERA (OCC), Gilbert HERNANDEZ (IDF)

Représentants CDPM : Françoise GUENDE (CD13), Jérôme POUX (CD77)

Représentants Clubs : Nathalie DENOYES (RMA), David ROBINET (Antony)

Représentants DTN : Christian ROUDAUT, Anne RIFF, Eric MICHEL

Invitée en qualité d'observateur de l'ANS : Audrey LE SCOUR



Compte-rendu des actions subventionnées en 2024

L'ASSOCIATION A RÉALISÉ L'ACTION EN 2024

Remplir le CRF* lors de votre demande de subvention PSF 2025

*Compte rendu financier

LES STRUCTURES DÉPOSANT UN DOSSIER DE SUBVENTION POUR LE PSF 2025 DEVRONT OBLIGATOIREMENT COCHER ET ACCEPTER LE CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN, FAUTE DE QUOI LEUR DEMANDE SERA REJETÉE. (CF. DOCUMENT EN ANNEXE)

DANS LE CAS OÙ L'ASSOCIATION NE SOUHAITE PAS FAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION PSF EN 2025, ELLE DEVRA DÉPOSER LE CRF DES ACTIONS 2024 DANS LE COMPTE ASSO, AVANT LE 30 JUIN 2025.

VOUS TROUVEREZ EN TÉLÉCHARGEMENT UN DOCUMENT EXPLICATIF COMPLET SUR LE COMPTE RENDU FINANCIER RÉALISÉ PAR L'ANS.

Les demandes de subventions seront effectuées sur le Compte Asso,

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr>

Seules les demandes effectuées par ce moyen seront prises en compte.

Les organes déconcentrés de la Fédération et les clubs auront jusqu'au

28 mai 2025, à minuit, pour déposer leur dossier.

Au-delà de cette date, les demandes de subventions ne pourront être traitées.

Un dossier unique par structure devra être déposé. Il pourra comporter plusieurs actions.

Les projets doivent impérativement débuter en 2025 et se terminer courant du 1er semestre 2026, sous réserve que le compte-rendu financier correspondant soit transmis avant le 30 juin 2026.

Si une structure a plusieurs affiliations, elle ne peut pas déposer une même action plusieurs fois.

Pièces à joindre au dossier :

- Attestation d'affiliation à la FFPM
- Liste des dirigeants
- Coordonnées bancaires (**RIB à jour**)
- Rapport d'activités de l'année 2024
- Comptes annuels approuvés en 2024
- Statuts
- Budgets prévisionnels
- Rapport du commissaire au compte (si existant)

CODES SUBVENTIONS PSF 2025

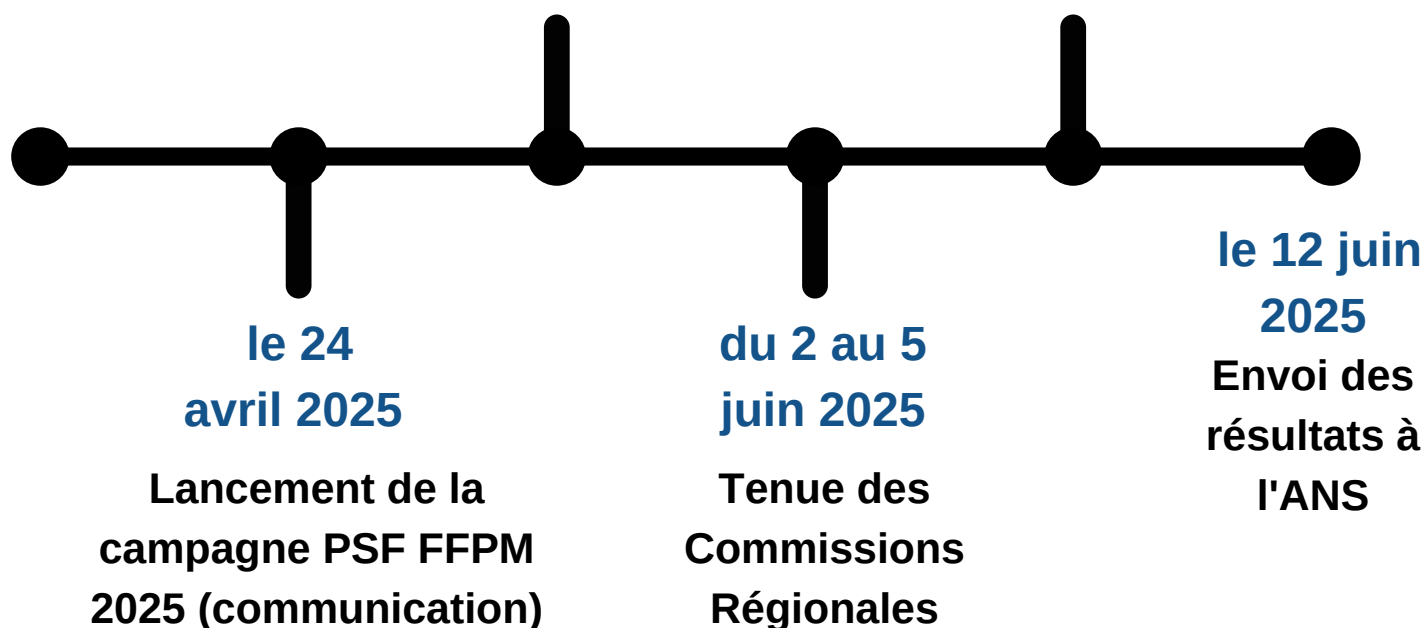
Libellé subvention	Code subventions
FFPentathlon moderne – France – Projet Sportif Fédéral	1424
FFPentathlon moderne – Auvergne-Rhône-Alpes – Projet Sportif Fédéral	1425
FFPentathlon moderne – Bourgogne-Franche-Comté – Projet Sportif Fédéral	1426
FFPentathlon moderne – Bretagne – Projet Sportif Fédéral	1427
FFPentathlon moderne – Centre-Val de Loire – Projet Sportif Fédéral	1428
FFPentathlon moderne – Grand Est – Projet Sportif Fédéral	1429
FFPentathlon moderne – Hauts-de-France – Projet Sportif Fédéral	1430
FFPentathlon moderne – Ile-de-France – Projet Sportif Fédéral	1431
FFPentathlon moderne – Normandie – Projet Sportif Fédéral	1432
FFPentathlon moderne – Nouvelle Aquitaine – Projet Sportif Fédéral	1433
FFPentathlon moderne – Occitanie – Projet Sportif Fédéral	1434
FFPentathlon moderne – Pays de la Loire – Projet Sportif Fédéral	1435
FFPentathlon moderne – Provence-Alpes-Côte d'Azur – Projet Sportif Fédéral	1436
FFPentathlon moderne – Guadeloupe – Projet Sportif Fédéral	1437
FFPentathlon moderne – Martinique – Projet Sportif Fédéral	1438
FFPentathlon moderne – Guyane – Projet Sportif Fédéral	1439
FFPentathlon moderne – La Réunion – Projet Sportif Fédéral	1440
FFPentathlon moderne – Mayotte – Projet Sportif Fédéral	1441

**du 25 avril au
28 mai 2025,
à minuit**

**le 11 juin
2025**

**Durée de la
campagne PSF
2025**

**Tenue de la
Commission Nationale**



Contacts et liens utiles

Pour des questions générales sur le PSF :

mathildecordes@ffpentathlon.fr

ericmichel@ffpentathlon.fr

serviceciviqueffpm@gmail.com

Consulter les guides "Le Compte Asso"

Informations sur le site de l'ANS :

<https://www.agencedusport.fr/les-projets-sportifs-federaux-psf>

Axes n°1 & 2

Axe 1 : S'organiser et s'étendre sur le territoire de façon cohérente et maîtrisée

Objectifs opérationnels de l'ANS	Modalités / Dispositif éligible au financement dans le cadre de l'ANS	Sous actions FFPM / PSF	Indicateurs d'impact & obligations	CRPM	CDPM	Clubs
DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE	Formations des juges/ éducateurs / entraîneurs	Formation Juge/Arbitre	De 3 à 6 personnes	X		
		Mise en œuvre du BF1 et/ou BF2 et/ou BF3	Minimum 8 personnes par formation	X		
	Mise en œuvre des différentes formes de pratiques du Pentathlon Moderne et Historique	Organisation de compétitions fédérales	1 à 2 pour la saison sportive		X	X
		Développement Pentathlon Historique	De 10 à 50 personnes touchées			X

Axe 2 : Optimiser les pratiques existantes et favoriser le développement de l'Obstacle pour toutes et tous

Objectifs opérationnels de l'ANS	Modalités / Dispositif éligible au financement dans le cadre de l'ANS	Sous actions FFPM / PSF	Indicateurs d'impact	CRPM	CDPM	Clubs
DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE	Animation en établissement scolaire	Animation en écoles élémentaires	De 40 à 100 élèves par action			X
		Animation en collège et/ou lycée	De 50 à 200 élèves par action			X
		Animation en université	2 universités par région	X	X	X
	Animation, Découverte et développement du Laser Run pour les Masters	Mise en œuvre de Laser Run de masse pour les Masters	De 30 à 100 personnes par action	X	X	X
		Mise en œuvre de stages pour les Masters	1 par région	X		
	Développement de la pratique féminine	Organisation d'un Laser Run Mère/Fille	30 personnes par action			X
		Organiser l' "Octobre Rose" du Laser Run	De 30 à 50 personnes par action			X
		Journée de La Femme	De 30 à 50 personnes par action			X
		Rencontre interclubs pour dynamiser la pratique féminine	De 20 à 50 personnes par actions			X
		Activité Laser Run pour des femmes en grande précarité sociale	De 5 à 15 personnes par action	X		
		Organiser des journées portes-ouvertes et des stages réservées au femmes et jeunes filles	De 10 à 30 personnes par action			X
		Dans la communication, valoriser le modèle féminin (athlètes, coachs, arbitres, bénévoles, dirigeantes)	De 10 à 30 personnes par action	X	X	X
	Stage de découverte du parcours d'Obstacles	Organisation stages découvertes nouvelle 5e discipline : l'Obstacle	De 15 à 40 personnes par actions	X		

Axes n°2, 3 & 4

	Handi Para Pentathlon (dont formation et matériels spécifiques)	Formation des éducateurs sur le handisport/sport partagé	4 personnes par région	X		
		Accueil de personnes en situation de handicap au sein du club et actions de découverte du Laser Run	De 3 à 20 personnes par action			X
		Animation Para Laser Run dans les établissements spécialisés	De 5 à 20 personnes par action	X	X	X
	Développement de la pratique dans les QPV / ZRR	Mettre en place des bourses sportives (financement des inscriptions et du matériel)	De 2 à 4 personnes	X		
		Organiser des événements locaux pour rendre le sport plus visible et accessible dans ces territoires	De 20 à 40 personnes par action			X
		Travailler avec les collectivités locales pour offrir des activités gratuites	De 10 à 30 personnes par action	X	X	X

Axe 3 : Promouvoir le sport santé et l'inclusion par le pentathlon sous toutes ses formes de pratiques

Objectifs opérationnels de l'ANS	Modalités / Dispositif éligible au financement dans le cadre de l'ANS	Sous-actions FFPM/PSF	Indicateurs d'impact	CRPM	CDPM	Clubs
PROMOTION DU SPORT SANTÉ	Sport Santé social, Seniors, Entreprises et sport sur ordonnance	Mise en œuvre de l'activité Laser Run en entreprise	De 10 à 50 et + personnes par action	X	X	X
		Maintien du lien social par la pratique du LR	25 personnes par club			X
		Maintien de l'autonomie par la pratique du Triathlon	10 personnes par club			X
		Inclusion sociale par la mise en œuvre d'activité LR	De 5 à 30 personnes par action			X
		Éducateur sportif sur prescription médicale	1 par club	X	X	X
		Maladie Cardio Vasculaire et activités physiques	1 par club	X	X	X

Axe 4 : Accession au sport de haut niveau

Objectifs opérationnels de l'ANS	Modalités / Dispositif éligible au financement dans le cadre de l'ANS	Sous actions FFPM / PSF	Indicateurs d'impact & obligations	CRPM	CDPM	Clubs
ACCESSION AU SPORT DE HAUT NIVEAU	Détection - accession territoriale	Mise en œuvre de journées de détection des jeunes	–	–	–	–
	Formations	Regroupements d'entraîneurs / Optimisation des compétences	De 5 à 20 entraîneurs par action	X		
	Perfectionnement - accession territoriale	Organisation de stages spécifiques et/ou rencontres inter-clubs d'accès HN	De 10 à 40 athlètes par action	X		
	Compétitions	Financement des déplacements sur le territoire	De 30 à 100 athlètes par action	X		

La note d'orientation de l'ANS spécifie que seules les structures inscrites au PPF 2024 peuvent prétendre aux actions liées à l'accession territoriale au sport de haut niveau.

Les documents suivants sont à consulter sur le site fédéral

<https://www.ffpentathlon.fr>

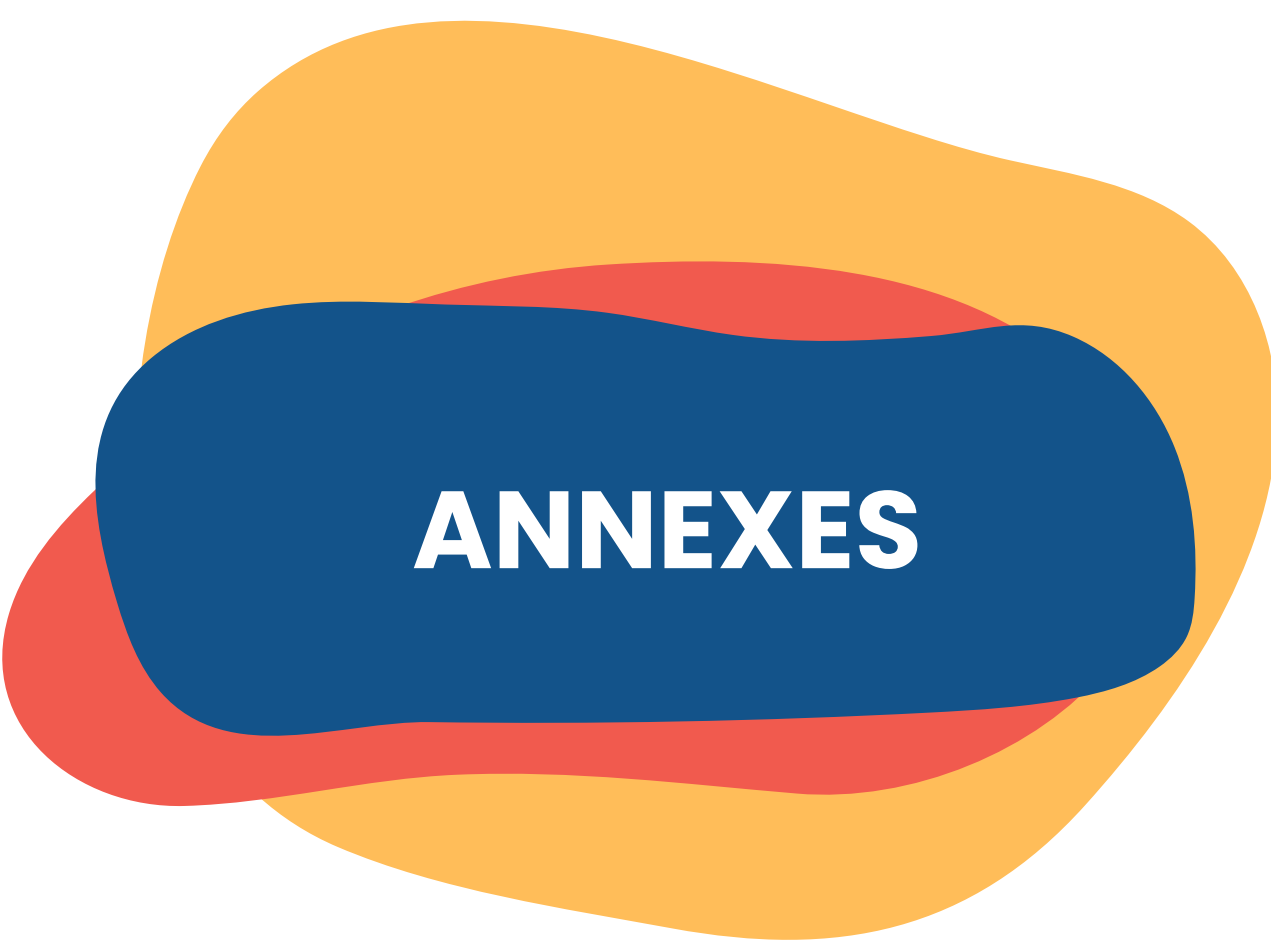
- Projet Sportif Fédéral 2025
- Guide d'évaluation des actions financées par le PSF 2024
- Contrat d'engagement citoyen

Les 6 guides 2025 pour le Compte Asso :

- Faire une demande : fresques sportives
- Créer son compte
- Compléter les informations administratives
- Joindre un document
- Faire une demande PSF
- Saisir un compte-rendu financier

Territoires QPV et ZRR :

- Quartiers de la Politique de la Ville (QPV) : arrêté du 14/09/15 (avec la liste en métropole et outre-mer)
- Les Cités éducatives
- Zones de Revitalisation Rurale (ZRR)
- CRTE rural
- Système d'information géographique de la politique de la ville
- Observatoire des territoires



ANNEXES

- **Annexe 1** : Clés de répartition “PSF FFPM 2025” (page 20)
- **Annexe 2** : Classification des clubs 2025 (page 21)
- **Annexe 3** : Liste des athlètes de Haut Niveau 2025 “Espoirs” (page 22)

Annexe 1 : Clés de répartition

"PSF FFPM 2025"

Subvention Globale allouée - PSF 2025	PSF FFPM 2025								
	107 000 €								
	58%					42%			
	CLUBS FFPM					CRPM			CDPM
	62 060 €					34 240 €			10 700 €
Thématiques	Féminisation	ParaPenta	Pratiques Jeunes	Masters	Aide aux clubs n'ayant pas de CRPM	Formation	Nouvelle Pratique	Accès Haut Niveau	Pratique penta découverte et Sport Santé
Total par Thématiques	20% 21 400 €	11% 11 770 €	12% 12 840 €	10% 10 700 €	5% 5 350 €	12% 12 840 €	10% 10 700 €	10% 10 700 €	10% 10 700 €
Répartition subvention PSF par Actions	À minima 1 500€ par dossier	À minima 1 500€ par dossier	À minima 1 500€ par dossier	À minima 1 500€ par dossier	1 action à 1 850 € 2 actions à 1 750 €	À minima 1 500€ par dossier	À minima 1 500€ par dossier	2 actions à 1 600€ 5 actions à 1 500€	2 140€ par dossier
Nombre d'Actions maximum par Thématiques	14	8	7	7	1 par structure (3)	7	7	7	2 actions par CDPM maximum
Région									
IDF	dossiers évalués en commission nationale	dossiers évalués en commission nationale	1 action : 2 407€50	1 action : 1 600€	—	1 action : 2 407€50	1 action : 1 600€	1 action : 1 600€	CD 77 : 2 140€
Occitanie	dossiers évalués en commission nationale	dossiers évalués en commission nationale	1 action : 2 407€50	1 action : 1 600€	—	1 action : 2 407€50	1 action : 1 600€	1 action : 1 600€	CD 66 : 2 140€
PACA	dossiers évalués en commission nationale	dossiers évalués en commission nationale	1 action : 1 605€	1 action : 1 500€	—	1 action : 1 605€	1 action : 1 500€	1 action : 1 500€	CD 13 : 2 140€
Nouvelle Aquitaine	dossiers évalués en commission nationale	dossiers évalués en commission nationale	1 action : 1 605€	1 action : 1 500€	—	1 action : 1 605€	1 action : 1 500€	1 action : 1 500€	—
Hauts de France	dossiers évalués en commission nationale	dossiers évalués en commission nationale	1 action : 1 605€	1 action : 1 500€	—	1 action : 1 605€	1 action : 1 500€	1 action : 1 500€	CD 02 : 2 140€ CD 60 : 2 140€
AURA	dossiers évalués en commission nationale	dossiers évalués en commission nationale	1 action : 1 605€	1 action : 1 500€	—	1 action : 1 605€	1 action : 1 500€	1 action : 1 500€	—
Bretagne	dossiers évalués en commission nationale	dossiers évalués en commission nationale	1 action : 1 605€	1 action : 1 500€	—	1 action : 1 605€	1 action : 1 500€	1 action : 1 500€	—
Grand Est	—	—	—	—	1 action à 1 850 €	—	—	—	—
Normandie	—	—	—	—	1 action à 1 750 €	—	—	—	—
Pays de la Loire	—	—	—	—	1 action à 1 750 €	—	—	—	—
Sous total	21 400 €	11 770 €	12 840 €	10 700 €	5 350 €	12 840 €	10 700 €	10 700 €	10 700 €
TOTAL	107 000 €								

Annexe 2 : Classification des clubs 2025

SAISON		SAISON 2021/2022		SAISON 2022/2023		SAISON 2023/2024		SAISON 2024/2025	
REGIONS	CLUBS	Nombre de licenciés	Catégories	Nombre de licenciés	Catégories	Nombre de licenciés	Catégories	Nombre de licenciés	Catégories
IDF	Racing Multi Athlon	229	C2	142	C2	123	C2	142	C2
	Salle d'Armes Ecole Ancienne SAEA Paris	132	C2	126	C2	182	C2	75	C3
	VGA Saint-Maur Pentathlon	112	C2	118	C2	138	C2	144	C2
	Laser Run Pays de Fontainebleau Pentathlon Moderne	66	C3	67	C3	56	C3	53	C3
	Antony Sports Escrime	64	C3	60	C3	57	C3	79	C3
	Athlétique Club du Pays de Meaux Pentathlon Moderne	44	C3	60	C3	71	C3	85	C3
	Brie Laser Run	27	C4	36	C4	44	C3	57	C3
	Club Athlétique de Mantes-La-Ville Section Pentathlon	32	C4	35	C4	29	C4	15	C5
	CSA CNSD Pentathlon moderne	33	C4	32	C4	29	C4	30	C4
	Neuilly-Plaisance Pentathlon moderne	31	C4	28	C4	28	C4	37	C4
	Rambouillet Sport Pentathlon Moderne	23	C4	31	C4	30	C4	28	C4
	US Métro section Pentathlon moderne	20	C4	26	C4	21	C4	33	C4
	Bebros	17	C5	22	C4	25	C4	29	C4
	VO2 Rives de Seine Pentathlon Moderne	3	C5	23	C4	22	C4	26	C4
	Mixi Handi Cap sur la Vie	3	C5	4	C5	4	C5		
	Association provinciale de tir à la cible section pentathlon moderne	10	C5						
	Association Sportive des Collèges Athlétiques d'Erment	6	C5						
	Association Peace & Sport	3	C5	3	C5	3	C5	3	C5
	Tir National de Versailles	3	C5						
	Mission Alpha			23	C4	3	C5	3	C5
	Association Saint-Maurice du Perreux							10	C5
	Châtenay-Malabry Pentathlon Moderne							10	C5
OCCITANIE	PM Perpignan La Catalane	522	C1	461	C1	430	C1	430	C1
	Salanque Pentathlon moderne	120	C2	106	C2	102	C2	80	C3
	Laser Run Pentathlon Moderne Stéphanois	55	C3	54	C3	52	C3	35	C4
	Saint-Cyprien Pentathlon moderne	40	C3	86	C3	103	C2	67	C3
	Pentathlon moderne Font-Romeu	34	C4	32	C4	37	C4	44	C3
	Association de Pentathlon moderne Pau-Treva Toulouges	37	C4	41	C4	42	C3	35	C4
	Les P tits Loups De Pamiers Pentathlon Moderne	25	C4	21	C4	22	C4	25	C4
	Pentassud Argeles Master	35	C4	15	C5	14	C5	18	C5
	Ecole Catalane de Combat Médiéval PM	24	C4	15	C5	18	C5	15	C5
	TUC Escrime-Section Pentathlon Moderne	30	C4	12	C5	10	C5	7	C5
	Cercle d'Escrime et de Pentathlon moderne Gascon	17	C5	17	C5	14	C5	18	C5
	Pentathlon Club Gardois	13	C5	15	C5	16	C5	14	C5
	La Salle d'Armes Ecole Ancienne Rodez Millau (SAEA Rodez Millau)	13	C5	9	C5	35	C4	16	C5
	Auch Union Club Handisport	5	C5	6	C5	8	C5	9	C5
	Illiberis Pentathlon Moderne	8	C5						
	Cercle des nageurs de la Narbonnaise section Pentathlon	4	C5						
	Association Sportive Quillanaise			3	C5				
	Action 12							39	C4
PACA	Aix UC Pentathlon	80	C3	81	C3	83	C3	48	C3
	Pentathlon Pennois	89	C3	83	C3	59	C3	34	C4
	Alpha Provence Pentathlon Moderne	52	C3	47	C3	49	C3	28	C4
	ASPTT Manosque Laser run Pentathlon moderne	44	C3	25	C4	28	C4	28	C4
	OM Athlétisme	27	C4	15	C5	8	C5		
	Olympique Cabriès Calas	24	C4	17	C5	6	C5	11	C5
	Cap des Baous	17	C5	14	C5	11	C5	8	C5
	Sômaskia			19	C5	15	C5	15	C5
	SMUC Section Athlétisme							11	C5
NOUVELLE-AQUITAINE	Le Barp Val de l'Eyre Pentathlon moderne	27	C4	23	C4	27	C4	41	C3
	Gujan Mestras-Bassin d'Arcachon Pentathlon Moderne	24	C4	25	C4	29	C4	45	C3
	Bordeaux Etudiants Club Pentathlon Moderne	21	C4	13	C5	16	C5	10	C5
	Pentathlon Béarnais	15	C5	23	C4	34	C4	38	C4
	Aviron Bayonnais Pentathlon moderne	12	C5	13	C5	8	C5	4	C5
	Pentathlon Club de Saintonge	10	C5	11	C5	11	C5	13	C5
	Mérignac Pentathlon Moderne	10	C5						
	Mussidan Périgord Pentathlon Moderne			9	C5	9	C5	9	C5
	Limoges Mud Run					8	C5	24	C4
	Insane Sport Event					4	C5	8	C5
	Kraken OCR							11	C5
BRETAGNE	Carole Jules Ferry Saint-Malo	98	C3	89	C3	72	C3	73	C3
	Athletic Club Cessonais	7	C5	12	C5	16	C5	24	C4
	Lahme des Archipels					10	C5		
AURA	Les Mousquetaires de Corbas	32	C4	30	C4	21	C4	18	C5
	Bièvre Pentathlon Laser Run 38	28	C4	29	C4	35	C4	30	C4
	Passe d'Armes	22	C4	31	C4	32	C4	46	C3
	Pentathlon Moderne ALP Auvergne	10	C5						
	Saint-Étienne Pentathlon moderne 42	6	C5	6	C5	7	C5	5	C5
	Anima Martialis			18	C5	25	C4	14	C5
	Masque de Fer Tricastin					23	C4	22	C4
HDF	Pentathlon moderne Saint-Quentinois	98	C3	107	C2	129	C2	56	C3
	Noyon Pentathlon moderne	77	C3	58	C3	63	C3	40	C3
	Nogent sur Oise Pentathlon moderne	36	C4	25	C4	32	C4	3	C5
	Académie Beauvaisienne d'Escrime PM	15	C5	19	C5	24	C4	20	C4
GRAND EST	Club d'Escrime de Saverne La Licorne Section Pentathlon	28	C4	29	C4	31	C4	29	C4
NORMANDIE	CSAM Cherbourg			17	C5	24	C4	14	C5
REUNION	Pentathlon Réunion					6	C5		
PAYS DE LA LOIRE	OCR 44							4	C5
TOTAL		2749		2623		2719		2495	

Annexe 3 : Liste des athlètes de Haut Niveau 2025 "Espoirs"

*Les CRPM qui déposeront un dossier sur l'accession au sport de Haut Niveau devront faire référence aux encadrants et athlètes de la catégorie "Espoirs" lorsque ceux-ci seront fléchés dans les projets.

CATEGORIE "ESPOIRS" (63)

NOM	Prénom	Sexe	CLUB
ARENS	Jules	M	VGA SAINT MAUR PENTATHLON
AUGE	Léonie	F	PM PERPIGNAN LA CATALANE
BABY	Manoé	F	SALANQUE PENTATHLON MODERNE
BARNADES	Joan	M	FONT ROMEU PENTATHLON MODERNE
BAUDRELOT	Jeanne	F	SATUC TOULOUSE ATHLE
BETTENS	Joséphine	F	VGA SAINT MAUR PENTATHLON
BRISSARD-COLZER	Lucia	F	PM PERPIGNAN LA CATALANE
CARNEC	Dina	F	RACING MULTI ATHLON
CASANOVAS	Cillian	M	ALPHA PROVENCE PENTATHLON MODERNE
CHEYMOL	Baptiste	M	RACING MULTI ATHLON
CLEGUER	Anaëlle	F	RACING MULTI ATHLON
DAUBY	Maylis	F	SATUC TOULOUSE ATHLE
DE GOUSSENCOURT	Axelle	F	CERCLE JULES FERRY SAINT MALO
DELBES	Thomas	M	RACING MULTI ATHLON
DESCHAMPS	Emeline	F	VGA SAINT MAUR PENTATHLON
DUBOSC	Marylou	F	BORDEAUX ETUDIANTS CLUB PENTATHLON MODERNE
DUMORTIER	Matthieu	M	VGA SAINT MAUR PENTATHLON
DUPUY-LERICHE	Nathan	M	FONT ROMEU PENTATHLON MODERNE
FADEEV	Alexandre	M	VGA SAINT MAUR PENTATHLON
FIGUERES	Zoé	F	PM PERPIGNAN LA CATALANE
FLEUROT	Axel	M	VGA SAINT MAUR PENTATHLON
FOSSEUX	Charlotte	F	RACING MULTI ATHLON
GAZAGNE	Pom	F	RACING MULTI ATHLON
GELLON	Quentin	M	VGA SAINT MAUR PENTATHLON
GEORGE	Elli	F	RACING MULTI ATHLON
GHIRARD	Tilio	M	PM PERPIGNAN LA CATALANE
GOUNELLE	Antoine	M	RACING MULTI ATHLON
GUILBAUD	Noé	M	PM PERPIGNAN LA CATALANE
HANAIZI-PATRICIO	Alba	F	RACING MULTI ATHLON
IKSIL	Alexandra	F	RACING MULTI ATHLON
JEDRZEJEWSKI	Gauthier	M	NOYON PENTATHLON MODERNE
LABESSE	Lou	F	PM PERPIGNAN LA CATALANE
LABKER	Aya	F	PM PERPIGNAN LA CATALANE
LARGE	Faustine	F	PM PERPIGNAN LA CATALANE
LAY	Théotime	M	VGA SAINT MAUR PENTATHLON
LE BELLEC	Noéline	F	FONT ROMEU PENTATHLON MODERNE
LE GENDRE	Elouan	M	VGA SAINT MAUR PENTATHLON
LE MAÎTRE	Marius	M	PENTATHLON PENNOIS
LERIQUE	Alessandro	M	RACING MULTI ATHLON
MARCHAND	Emma	F	PM PERPIGNAN LA CATALANE
MARIE	Noah	M	NEVERS TRIATHLON
MAUPEU	Loris	M	LES PETITS LOUPS DE PAMIEUX PENTATHLON MODERNE
NAOUR	Aziliz	F	RACING MULTI ATHLON
NGUYEN-HONG	Thibaut	M	PM PERPIGNAN LA CATALANE
NOTTON	Thimothée	M	VGA SAINT MAUR PENTATHLON
OGER	Andreas	M	SALANQUE PENTATHLON MODERNE
PARQUET	Valentin	M	VGA SAINT MAUR PENTATHLON
POGAM	Dunaëlle	F	FONT ROMEU PENTATHLON MODERNE
PONDAVEN	Isabela	F	BORDEAUX ETUDIANTS CLUB PENTATHLON MODERNE
PRATS-ALAMI	Alice	F	PM PERPIGNAN LA CATALANE
PREVOSTO	Maël	M	ANTONY SPORTS ESCRIME
RIAND	Nima	F	PM PERPIGNAN LA CATALANE
ROUSSEAU	Lucas	M	VGA SAINT MAUR PENTATHLON
SAADI	Allan	M	AIX UC PENTATHLON
SAULAIS	Chloé	F	PM PERPIGNAN LA CATALANE
SAUVADET	Vadim	M	RACING MULTI ATHLON
SCHOEN	Florent	M	RACING MULTI ATHLON
SEREZAT	Zoé	F	SALANQUE PENTATHLON MODERNE
TETU	Rafaël	M	ANTONY SPORTS ESCRIME
THERET	Jules	M	ALPHA PROVENCE PENTATHLON MODERNE
TOULEMONDE	Anouck	F	BORDEAUX ETUDIANTS CLUB PENTATHLON MODERNE
VANLOOCKE	Thomas	M	ALPHA PROVENCE PENTATHLON MODERNE
VITRAC	Zoé	F	SAINT CYPRIEN PENTATHLON MODERNE